Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610080-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

Séance du 06 octobre 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le six octobre à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de ROCHEFORT Nathalie, Maire de Juvigny-les-Vallées.

Etaient présents :
Nathalie ROCHEFORT, Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Francis VERON, Alain LEVALLOIS, Céline GANNE, Ghino MARIE, Éric LAIR, Auguste LEFRAS, Mathilde AUBERT, Sandra FORTIN, Guillaume LELIEVRE, Edith LE BRUN, Guy LANGEVIN, Isabelle MARTIN, Dominique RECHAUX, Nicolas BURNOUF, Barbara MARTIN, Justin LEGEARD, Barbara MARTIN, Denis POUPION, Aurélie GANNE

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Excusée :, Pascal BERRIER, Anaïs RINFERT; Marina GAUCHET DESSEROIR
Absent : Fabienne BLIN,

Procuration :, Pascale BERRIER a donné pouvoir à Ghino MARIE, Anaïs RINFERT a donné pouvoir à Eric LAIR, Marina GAUCHET DESSEROIR a donné pouvoir à Nathalie ROCHEFORT,

Secrétaire de séance : Céline GANNÉ

Nombre de Membres en exercice : **27**

Convocation adressée le 28/09/2026
et affichée le 29/09/2026

Présents : 23 Votants : **26**

2026 10 080 – CHOIX ENTREPRISE TRAVAUX MAÇONNERIE LOCAL COMMERCIAL RUE EUGENE DOLE

Madame le Maire expose qu'après des vérifications du local commercial situé rue Eugène Dolé, il a été constaté que des travaux de maçonnerie sont nécessaires.

Deux offres ont été reçues :

- **GILBERT FRERES** : pour un montant de **12 230,00 € HT (14 676,00 € TTC)** ;
- **POLFIET SARL** : pour un montant de **8 396,58 € HT (10 075,90 € TTC)**.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 relatifs aux attributions du Conseil Municipal ;

VU le Code des marchés publics, applicable aux achats des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que les travaux de maçonnerie du local commercial rue Eugène Dolé sont nécessaires pour garantir la sécurité et la pérennité du bâtiment

CONSIDÉRANT que l'offre proposée par l'entreprise POLFIET SARL est plus compétitive que l'autre offre reçue.

Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610080-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Après avoir délibéré, les membres présents du Conseil municipal décident à l'unanimité

Article 1 : de choisir l'entreprise **POLFIET SARL** pour les travaux de maçonnerie du local commercial (bar) situé rue Eugène Dolé, pour un montant de **8 396,58 € HT (10 075,90 € TTC)**.

Article 2 : d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à l'avancement et à la bonne exécution de cette opération, y compris les devis, bons de commande et conventions afférents.

Article 3 : d'inscrire cette opération au budget communal de l'exercice 2026 sous la ligne de la dépense adaptée.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny les Vallées, le 06/10/2026

Le Maire,
Nathalie ROCHEFORT

Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610080-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Réponse par mail le 29/10/2026

SARL POLFLIET
28 Rue du plat bois
Juvigny le tertre
50520 JUVIGNY LES VALLEES
Tél : 02.33.59.07.26 - email : contact@polfliet-maconnerie.com

QUALIBAT
2111 Maçonnerie et béton armé

D E V I S

Référence : 260912
Conçu le : 29/09/26

Commune de JUVIGNY LES VALLEES
Mairie
41 rue des écoles
50520 JUVIGNY LES VALLEES

Objet du devis
Rénovatoin ancien restaurant

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	**Local WC**				
1.1	Terrassement et évacuation des gravats	Ff	1,00	1 005,10	1 005,10
1.2	Réalisation fondation et dallage compris isolation TMS 80 mm	Ff	1,00	1 942,78	1 942,78
1.3	Canalisation sous dallage	Ff	1,00	529,00	529,00
1.4	Réalisation mur compris enduit et chainage	Ff	1,00	1 375,40	1 375,40
	Sous-total Local WC				**4 852,28**
2	**Ouvertures**				
2.1	Agrandissement ouverture entre bar et cuisine	Ff	1,00	1 481,20	1 481,20
2.2	Ouverture dans mur brique	Ff	1,00	634,80	634,80
	Sous-total Ouvertures				**2 116,00**
3	**Divers**				
3.1	Reprise poteau extérieur entrée	Ff	1,00	846,40	846,40
3.2	Reprise réseaux extérieurs	Ff	1,00	581,90	581,90
	Sous-total Divers				**1 428,30**

Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610080-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Total H.T.	**8 396,58**
Total T.V.A. 20,00 %	**1 679,32**
Total T.T.C.	10 075,90
Net à payer (Euro)	**10 075,90**

A : ..... le : / /

Devis N° 260912

Bon pour Accord. le 8/10/2026, à Juvigny les Vallées

Signature Entreprise

Signature Client : Bon pour accord le Maire Nathalie ROCHEFORT

MAIRIE DE JUVIGNY-LES-VALLÉES (Manche)

Assurance professionnelle: MMA 6 Ter Rue des Pélerins 50370 BRECEY

La TVA et autres charges subiront les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des réglements. En cas de remise en cause par l'administration fiscale du taux réduit de TVA, le ou les signataires de ce devis s'engagent à rembourser à l'entreprise l'intégralité de la TVA, pénalités et accessoires en sus.
En cas de nouvelle étude, les prix seront actualisés à date du nouveau devis. Après signature du marché, le montant pourra être actualisé en cas de changement majeur de conjoncture. Prix non garantis pour inflation exceptionnelle non prévue auquel cas un avenant chiffré sera effectué avant travaux. Les engagements pris par nos représentants sont valables sauf annulation de notre part. L'entreprise se garde le droit de refuser une commande et auquel cas vous avisera par lettre recommandée avec accusé de réception.